

CASE POSTALE 82 PORT-CARTIER (QUÉBEC) G5B 2G7

Port-Cartier, le 27 octobre 2011

Cogéco câble
5, Place Ville-Marie
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3B 0B3

Objet: Distribution de la programmation de IDNR-TV

Madame,
Monsieur,

Notre région fait l'objet, depuis les quelques dernières années, et la tendance va nettement s'accélérer, d'un développement spectaculaire de son secteur des ressources naturelles. Ce secteur, à commencer par l'industrie minière, nous occupe et nous préoccupe au quotidien, dans la mesure où il constitue le tremplin du développement de nos communautés, avec pour résultat que l'emploi chez nous saura retenir les jeunes comme les moins jeunes travailleurs dans leur région d'origine et ne pas renoncer, autrement, à leurs racines. Nous croyons que les médias de masse, la télévision en l'occurrence, ont le devoir, au-delà de leur seule mission, d'accompagner la population dans cette étape cruciale de ce développement de la région.

Or, ce n'est pas tout à fait le cas, et c'est à cet égard que nous vous interpellons énergiquement aujourd'hui pour réclamer le droit de recevoir le signal de IDNR-TV, comme c'est le cas dans l'Abitibi et Fermont notamment, car, cette petite chaîne spécialisée dans la couverture du monde minier et des ressources naturelles rejoint nos intérêts primaires avec une programmation qui nous ressemble et nous rassemble aussi.

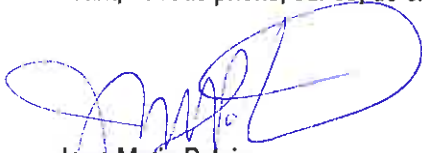
Il est anormal, pour ne pas dire injuste, qu'une telle situation nous prive d'un média qui est près de nous et à travers lequel nous nous reconnaissons collectivement.

À titre d'agent de développement social et économique, nous croyons humblement être en droit de réclamer des entreprises de distribution qu'elles s'attachent à distribuer le signal de cette chaîne dans l'ensemble de la région de la Côte-Nord, puisque ce média parle de nous, de nos préoccupations, de nos intérêts collectifs et de notre avenir.

.../2

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire suite à notre requête qui s'inscrit, simplement, dans le respect des besoins et des attentes légitimes de milliers d'abonnés qui sont vos clients, à toutes fins utiles.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous nous mettons à votre entière disposition pour en discuter plus avant, et vous prions, sur ce, de croire à l'expression de nos meilleurs sentiments.



Jean-Marie Potvin
Président, Chambre de commerce de Port-Cartier

c.c. Joe Oliver, ministre des Ressources Naturelles du Canada
Clément Gignac, ministre des Ressources Naturelles & de la Faune
Jonathan Genest Jourdain, député de Manicouagan
Lorraine Richard, députée de Duplessis
Laurence Méthot, mairesse de Port-Cartier
Julien Boudreau, président Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
CRTC